




Annexe 1- Emplacements signalétiques



Avenue Jean MOULIN – Repère n°1



Panneau directionnel « droite et gauche »

- Parking gratuit (idéogramme)
- Point I (idéogramme)
- Centre historique 
- Tous commerces
- Collège Henri PITOT
- Salle Eugène LACROIX
- Complexes sportifs
- Hôtel de ville
- Police municipale
- Office de tourisme
- Trésor public
- Espace détente Ilot d'Alfred - Lône



RD 126 – Repère n°1



En face:

- Parking gratuit (idéogramme)
- Office du tourisme
- Centre-ancien 
- Tous commerces
- Collège Henri PITOT
- Complexes sportifs
- Police municipale
- Hôtel de ville
- Trésor public
- Espace détente Îlot d'Alfred – Lône (marquage particulier)
- Salle E. LACROIX
- Point I (idéogramme)



Rond point de l'olivier – Repère n°1

Façade du quai avec « zone piétonne » + gauche



- Hôtel de ville 
- Office de tourisme 
- Tous commerces 
- Centre historique 
- Point I ... (marquage particulier)
- Salle E. LACROIX
- Halle des Sports
- Collège H. PITOT 
- Trésor public 
- Espace détente Ilot d'Alfred
- Parking gratuit (idéogramme)
- Complexe sportif 
- Police municipale



RD 126 – Avenue Jean MOULIN – Repère n°2



**Pour les conducteurs
provenant de la RD2**

En face:

- Gendarmerie
- Ecoles
- Ateliers municipaux
- CCAS
- Maison de la solidarité et de l'emploi



RD126 – Avenue de la Libération – Repère n°3



Panneau double-côté:

▪ A gauche/ droite (selon le sens):

- Ateliers municipaux
- Cimetière Sainte-Marthe
- Tous commerces
- Ecoles
- Gendarmerie
- CCAS
- Maison de l'emploi et de la solidarité



Rond point de l'olivier – Repère 4



- Les arènes
- Stade Cavène
- Tennis
- Crèche
- Maison de retraite
- Boulodrome / Secours populaires
- (Sentier des Capitelles) Identification particulière





Entrée chemin des Aires – Repère n°5



- Ateliers municipaux
- Double face




BD Gambetta – Repère n°6

Poteau double



A gauche:

- Mairie
- Office de tourisme
- Eglise (signalétique de patrimoine) 
- Tous commerces
- Petites Halles (identification de patrimoine)
- Centre-ville
- Trésor public
- Parking gratuit (idéogramme)
- Boulodrome/ Secours populaire
- Crèche
- Point I (idéogramme)

A Droite:

- Mairie
- Office de tourisme
- Eglise (signalétique de patrimoine) 
- commerces
- Petites Halles (identification de patrimoine)
- Centre-ville
- Trésor public
- Parking gratuit (idéogramme)
- Cimetière
- Ateliers municipaux
- Point I (idéogramme)



Rue Emile Jamais – Repère n°7



**Pour les conducteurs provenant
de la rue E. JAMAIS**

Panneau:

A gauche:

- Boulodrome / secours populaire
- Crèche
- Maison de retraite

A droite:

- Centre-ville
- Tous commerces



Rue Emile Jamais – Repère n°8



Panneau Double coté: Coté avenue de la libération

A gauche:

- Ecoles
- Gendarmerie
- Jardins familiaux
- Centre de loisirs
- Maison des associations
- Croix rouge
- Maison de la solidarité
- CCAS
Centre Communal d'Actions Sociales
- Salle des Casers
- Cimetière Saint-Martin

En face

- Boulodrome/ secours populaire
- Crèche
- Maison de retraite



Rue Emile Jamais – Repère n°8



Panneau Double coté:

Coté pont du château

A droite:

- Ecoles
- Gendarmerie
- Jardins familiaux
- Centre de loisirs
- Maison des associations
- Croix rouge
- Maison de la solidarité
- CCAS
Centre Communal d'Actions Sociales
- Salle des Casers
- Cimetière Saint-Martin

En face:

- Boulodrome/ secours populaire
- Crèche
- Maison de retraite



BD Mirabeau – Repère n°9



A droite:

- Eglise (Signalétique de patrimoine)
- Centre-ville





Les platanes – Repère n°10



Direction gauche

- Parking gratuit (idéogramme)
- Point I (idéogramme)
- Centre ville 
- Arènes 
- Complexes sportifs
- Tous commerces 
- Collège Henri Pitot
- Salle Eugène Lacroix
- Mairie 
- Police municipale 
- Office de tourisme 
- Trésor public 

Direction droite

- Centre ville
- Tous Commerces
- Ecoles



Rond point Rabelais – Repère n°1



Direction gauche

- Centre de loisirs
- Croix Rouge
- Stade des Paluns
- Maison des associations



RD19 – Repère n° 12



Panneau double face implanté à droite du croisement

Coté Théziers:

- Centre-ville (en face)
- Centre de loisirs (a gauche)
- Croix-Rouge (a gauche)
- Stade des Paluns (a gauche)
- Maison des associations (a gauche)

Coté Rabelais:

- Ateliers municipaux (en face)
- Centre de loisirs (à droite)
- Croix-Rouge (à droite)
- Stade des Paluns (à droite)
- Maison des associations (à droite)



Rond point Rabelais – Repère n°13



- Centre ville
- Tous commerces
- Parking gratuits
- Complexes sportifs



Rond point Rabelais – Repère n°14



Direction droite

- Gendarmerie
- Maison de la solidarité et de l'emploi
- CCAS
- Ecole des Paluns
- Salle des Cazers
- Cimetière St-Martin



Avenue st Martin – Repère n°15



Pour les conducteurs provenant du rond-point
Rabelais

Gauche

- Maison de la solidarité et de l'emploi
- CCAS
- Ecoles des Paluns
- Centre de loisirs
- Maison des associations
- Croix rouge
- Stade des Paluns

Derrière

Pour les conducteurs provenant de la cité EDF:

- Centre-ville



Avenue st Martin – Repère n°16



Gauche

- Salle des Cazers

Droite

- Cimetière st Martin



Salle des cazers – Repère n°17



Panneau double face

- Salle des cazers



Avenue de la Gare – Avenue du Général De Gaulle – Repère n°18



A droite:

- Centre-ville
- Parking gratuit (idéogramme)
- Complexes sportifs

A gauche:

- Crèche
- Maison de retraite
- Sentier des capitelles (idéogramme)



Rond-point Comar – Repère n°19



En face:

- Centre-ville
- Parking gratuit (idéogramme)



Rond-point Comar – Repère n°20



→ Panneau double face

- Crèche
- Maison de retraite
- Sentier des capelles (signalétique particulière)





Chemin du Mas Rouge et avenue du Tennis – Repère n°21

A droite:

- Crèche
- Maison de retraite
- Sentier des capitelles





Rond point avenue du Tennis – Repère n°22



Panneau double-côté:

- Crèche
- Maison de retraite